ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre —o— *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Paris Poste, Un An	20 francs
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —

Départements non limitrophes et Etranger, *Port en sus*

PUBLICITÉ

Annonces	à 5 ligne.	0,50
Réclames	»	0,75
Faits-divers	»	1,50
Locale	»	1,00

PETIT CALENDRIER

Vendredi 30. — **Saint Félix.** — Ador. : Bavai, Millam.

Soleil : lever 4 h. 05, coucher 7 h. 50. — Lune : lever 0 h. 15 m., coucher 11 h. 40 m.

Samedi 31. — **Sainte Pétronille.** — Ador. : Maurois.

Soleil : lever 4 h. 4, coucher 7 h. 51. — Lune : lever 0 h. 44 m., coucher 0 h. 49 m.

NOS AMIS DÉFUNTS

Lannoy. — M. Eleuthère Libert, 77 ans, ancien chantre de l'église, décédé à l'Hospice. Service samedi prochain.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

LE BUDGET DE 1902

Les dépenses de l'octroi

La perception des droits d'octroi occasionne une dépense qui est inscrite au budget de 1902 pour une somme de 220.000 francs, dont voici le détail :

Il y a d'abord

Le personnel

qui comprend :

1 préposé en chef, directeur, 7.000 fr.; 1 préposé de 1re classe, 2.650 fr.; 1 préposé de 2e classe, 2.350 fr.; 1 préposé de 3e classe, 2.150 fr.;

2 brigadiers de 1re classe à 2.000 fr., 4.000 fr.; 2 brigadiers de 2e classe à 1.850 fr., 3.700 fr.; 2 brigadiers de 3e classe à 1.900 fr., 3.800 fr.; 1 sous-brigadier à 1.800 fr.

1 receveur central, 3.200 fr.; 5 receveurs hors classe à 2.250 fr., 11.250 fr.; 4 receveurs de 1re classe à 2.150 fr., 8.600 fr.; 4 receveurs de 2e cl. à 1.950 fr., 7.800 fr.; 5 receveurs de 3e classe à 1.850 fr., 9.250 fr.; 1 receveur de la classe à 1.800 fr.; 4 receveurs de 4e classe à 1.750 fr., 7.000 fr.;

6 employés spéciaux à 1.550 fr., 9.400 fr.; 24 préposés de 1re classe, 1.500 fr., 36.000 fr.; 24 préposés de 2e classe à 1.450 fr., 34.800 fr.; 36 préposés de 3e classe à 1.400 fr., 18.200 fr. Au total 115 employés et 184.200 fr. de traitements. Puis il y a

Les loyers des bureaux d'octroi

Loyer de trois bureaux à la gare du Nord, 300 fr.; loyer d'un bureau à la gare annexe, 250 francs; de deux bureaux à la gare du Nord-Est, 700 fr.; d'un bureau à la rue de l'Epeule, 1 fr.; à la rue de Mouvaux, 250 fr.; à la rue de Lannoy, 100 fr.

Au Boulevard de la République, 250 fr.; rue du Bertel, 150 fr.; à la barrière du Moulin, 1 fr.; au Beau-Chêne, 250 fr.; à la route de Wattrelos, 50 fr.; à la rue d'Hem, 100 fr.; à l'Allumette, 181 fr.; rue de Carignan, 50 fr.; rue de Croix, 1 fr.

Et enfin les

Frais généraux

Remboursement à la régie des contributions indirectes des frais d'exercice et d'impression, 7.300 fr.; frais de bureau, gratifications et dépenses imprévues, 5.700 fr.; habillement et armement des employés, 19.325 fr.

Au total, 220.000 fr.

La condition publique

Les dépenses nécessitées par la condition publique et inscrites au budget de 1902, se composent de 16.101 fr. 50 pour traitement du personnel qui comprend 76 personnes et des frais généraux qui s'élèvent à la somme de 48.836 f. 34, au total 144.938 fr.

Une autre dépense de 10.000 francs est prévue comme relevance à la Société des Magasins Généraux pour prolongation du séjour des marchandises à la condition publique.

Mûrage public

Le service du mûrage public est prévu en dépense pour une somme de 16.450 fr. comprenant le traitement des employés, les frais généraux et le loyer des Bureaux de la Grande-Rue, de la rue des Lignes et de la rue des Sapes-Ponts.

SYNDICAT MIXTE
de l'Industrie roubaisienne

III

Le Syndicat et ses œuvres. — Rapport de M. Eugène Simonis, trésorier.

Après avoir parlé des travaux du bureau syndical, M. Eugène Simonis ajoute un examen rapide de la marche des œuvres du syndicat qui ne fait pas l'objet d'un rapport spécial.

Il parle en premier lieu du

Service de placement

Ce service, dit-il, répond à un véritable besoin, c'est une des raisons d'être de notre syndicat; mais il n'est pas encore suffisamment utilisé dans nos usines. Nous avons chaque semaine des demandes qui sont portées à notre bureau hebdomadaire, nous insistons auprès de nos directeurs d'usine pour qu'ils veuillent bien prendre l'habitude de consulter cette liste quand ils ont besoin de personnel.

Nous serions heureux que cette liste fut affichée chaque semaine dans toutes les usines adhérentes au Syndicat, de façon à permettre à tout non adhérent de jouer service, le cas échéant, à un camarade. Nous faisons un chaleureux appel à la bonne volonté de tous pour que ces vœux soient réalisés.

Dans le cours de cette année, 78 offres d'emploi ont été enregistrées et 59 de ces emplois ont pu être obtenus par nos protégés. Nous avons eu les demandes de places. Malheureusement nécessité qu'après, et nous avons pu caser près de 60 % de ces chômeurs.

Société d'épargne

L'avoir des sociétés d'épargne s'élève à plus de 28.000 fr. en augmentation de 3.000 fr. environ sur l'an dernier. Nous signalons à nos syndiqués prévoyants l'utilité de ces sociétés qui ont rendu déjà bien des services à leurs adhérents.

Siège syndical

Le Bilan du siège syndical donne comme recettes 4.604 fr. 50 et comme dépenses 1.257 fr. 50 de frais d'achats de bureau, 225 fr. 60 pour conciergerie et service, 344 fr. 15 d'entretiens et 428 fr. 00 de chauffage, soit un total de 2.255 fr.

Je regrette de constater que nous n'avions plus à équilibrer notre budget. Le bureau syndical sera saisi de cette question et devra étudier une solution qui ne lèse pas les intérêts des sociétaires tout en ménageant ceux de la caisse syndicale. Mais pour tirer une conclusion pratique, je ferai remarquer seulement que le syndicat loin d'écorcher ses clients, se laisse un peu écorcher par eux. Le fait est assez rare pour être signalé. (Rires et applaudissements).

Institut technique

Le Bureau syndical a été heureux de récompenser nos jeunes sociétaires qui ont suivi avec assiduité et succès les cours du soir de l'Institut technique.

Il serait à souhaiter que, encouragés par ces exemples, un plus grand nombre de nos jeunes gens missent à profit la facilité qui leur est donnée par ces cours, d'accroître leur savoir personnel.

Voici les noms de nos lauréats :

MM. Désiré Delory, de la Société anonyme de Peignage ; Guillaume Goens, de la maison G. Heyndrickx et fils ; Victor Deshonnets et Théodore Capietto, des dizaines libres, pour les cours d'électricité. — MM. Gustave Beuthers, de la maison G. Heyndrickx et fils ; Decottignies, de la maison Vibert-Florin, pour les cours de filature. — M. Richard Boert, de Barbas Canteel, pour les cours de tissage. — M. J.-B. Lechantre, de la maison D'Halluin-Lepers frères, pour les cours de mécanique. — M. Théodore Hugues, des dizaines libres, pour les cours de chauffeurs-conducteurs.

Revues d'appel. — Le lundi 9 juin prochain, à 11 heures 1/2 du matin, sur la Grande Place de Roubaix et à l'issue des opérations du conseil de révision des jeunes gens du canton de Roubaix Ouest, il sera procédé à la revue d'appel des hommes des services auxiliaires des classes 1881, 1889, 1891, 1895 et 1899, des trois cantons de Roubaix.

Le lendemain mardi 10 juin, à midi, également Grande-Place, il y aura une deuxième revue d'appel pour les réservistes territoriaux des trois cantons de Roubaix de la classe 1901.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort à Dax (Landes), de Mme Poutignac-Devillers, femme du distingué président de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing.

Nous exprimons à M. Poutignac-Devillers nos sentiments de profonde condoléance.

Les funérailles de Mme Poutignac-Devillers seront célébrées lundi 2 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre de Roubaix.

M. Edouard Beaucourt, industriel et conseiller général, vient d'être désigné par M. le ministre de l'Instruction publique pour remplir les fonctions de membre du jury du XIIe concours de composition décorative, organisé par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et ouvert entre les élèves des Ecoles d'art de Paris et des départements.

L'installation du nouvel administrateur de l'Ecole nationale des Arts Industriels. — L'installation de M. Victor Champier, le nouvel administrateur de l'Ecole nationale des Arts Industriels, est définitivement fixée au dimanche 8 juin. Elle aura lieu, à trois heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, sous la présidence de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

Souscription mutualiste. — L'Union Nationale des Présidents de Sociétés de secours mutuels de France a décidé, dans sa dernière assemblée générale, de prendre l'initiative d'une vaste souscription populaire mutualiste, uniformément fixée à dix centimes.

Le produit de cette souscription sera offert à M. le Président de la République, en vue de la création d'une fondation mutualiste et en mémoire des services rendus à la Mutualité française par M. Emile Loubet.

Les listes de souscription seront réunies en volume, qui sera remis au Chef de l'Etat. Ce volume formera un véritable livre d'or de la Mutualité française.

Des listes de souscription sont à la disposition des mutualistes roubaisiens, au siège de la société « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens », 90, rue des Longues-Haies.

La grande fête de boxe du 1er juin. — Comme nous le disions hier, les places s'enlèvent avec une rapidité extraordinaire pour la grande fête de dimanche prochain organisée par l'Académie de boxe française de Roubaix, dans la vaste salle de la société artistique, rue de l'Alouette, 59. Rien d'étonnant avec pareil programme. Jamais Roubaix n'aura vu pareil pléiade de champion : Léon Albert, Paul Mainguet, Chabrier, Petit, les frères Desruelles, etc.

En plus des numéros de boxe ajoutons que ce superbe programme sera complété par un intermède qui sera rempli par M. Van Hooland surnommé avec juste raison « Le ruf des ratleurs ». Ce numéro ne sera pas le moins intéressant, car Van Hooland va accomplir pour la première fois des exercices absolument extraordinaires et qui dépassent en intérêt ceux qui ont rendu célèbre l'Américain John Hinkins.

La partie musicale sera confiée à le Concordia-Harmonie, sous l'habile direction de son chef compétent, M. Jules Lauridan.

Nous reviendrons demain sur cette fête. Pour aujourd'hui rappelons le prix des quelques places qu'il reste à prendre : scènes et parquets, 4 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Que les amateurs s'adressent en hâte chez M. J. Desruelles, 18, rue du Collège, à Roubaix.

Ecole de natation. — Le Maire de la ville de Roubaix, informe les amateurs que les propositions en vue de l'exploitation des buvettes et restaurant de la dite école seront reçues jusqu'au 5 juin prochain.

Les accidents de travail. — Un ajusteur, Gustave Valaise, 29 ans, demeurant rue Lecroix, cour Delannoy, travaillant à la Société électrique, rue Voltaire, blessé à l'œil droit.

— Un apprenti tisseur, Alphonse Poilaert, 16 ans, demeurant rue Monge, travaillant au peignage de M. Allart, Grande-Rue, blessé par suite d'une chute, 8 jours de repos.

— Un fileur, Paul Dorge, 49 ans, demeurant rue d'Inkermann, travaillant pour le compte de M. Joseph Vanasse, rue Pierre-de-Roubaix, blessé au pied gauche, 2 semaines de repos.

— Un débardeur, Auguste Vanderscher, 39 ans, rue Cugnot, travaillant à la Fonderie de l'Epeule, rue de Wasquehal, blessé au pied gauche, 20 jours de repos.

— Un aide-maréchal, Achille Dubois, rue Sébastopol, travaillant chez MM. Bertrand et Démorez, rue des Fabricants, blessé à la cuisse gauche, 15 jours de repos.

— Chez MM. Gaydet, rue Boucher-de-Perthes, un tisserand, Jules Dandoven, 22 ans, rue de Tournai, blessé au genou droit, 15 jours de repos.

A qui le porte-monnaie? — Mercredi soir, l'agent de police Lévêque a trouvé, rue de l'Alma, un porte-monnaie contenant quelques médailles et deux pièces clos.

Un porte-monnaie qui fait ou vaste. — Un mécanicien, Emile Brunet, 20 ans, demeurant quai de Gand, M. a été arrêté, mercredi soir, vers 8 h. 1/2, pour coup à sa tante, Mme Vergnaud, rue de la Longue-Chemise, 5.

BOITE AUX LETTRES

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur
du journal *La Croix*.

Je remarque que la presse locale annonce la fondation à Roubaix, d'une société de secours mutuels qui solliciterait sans doute l'approbation et constituera des assurances populaires en cas de décès.

Cette institution rendra service dans notre ville où le public donne facilement son adhésion aux assurances plus ou moins étrangères de sociétés recevant chaque semaine à domicile des primes établies sur un tarif trop élevé et double au moins de celui de l'assurance individuelle de l'Etat.

Aussi souhaitons-nous bonne chance aux promoteurs de la nouvelle mutualité roubaisienne, tout en leur faisant observer que deux sociétés de Roubaix ont contracté des assurances collectives en cas de décès, à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce sont les « Prévoyants de l'industrie et du Commerce Roubaisiens », caisse de retraites et d'assurances en cas de décès, et la « Jeanne-d'Arc », société de secours mutuels et de retraites qui assurent cent francs en décès de leurs sociétaires : le premier moyennant dix centimes par mois jusqu'à un certain âge, la seconde sans supplément de cotisation.

Ces assurances doivent leur coûter moins d'un franc par sociétaire et par an. Dans le département du Nord, quatre autres sociétés ont également des assurances de 200, 500, 800 et 1.000 fr.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Un ami de la Mutualité.

Etat-civil de Roubaix
du 29 mai

Naissances. — Marie Verviest, rue de l'Epeule, 1re cour Lampe, 2. — Clémence Spitaert, rue de la Lisette, cour Ladoucette, 2. — Alphonse Huwaert, rue Copernic, cour Rauz Fennet, 9. — Albert Vandenabeele, rue Blanchemaille. — Louis Wittiez, rue de Lannoy, 160. — Louise Van Geenberghe, rue Marceau, 12.

Décès. — Lucienne Rimpen, 1 an, rue des Fondeurs, 34. — Emile Deconninck, 37 ans, contremaître de filature, rue Jouffroy, 42. — Suzanne Vitrant, 1 mois, rue des Longues-Haies, 64, cour Bernard, 17. — Sophie Vancoenberghe, 72 ans, sans profession, rue Archimède, cour Cliquet, 6. — Alphonse Désettignies, 41 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Edouard Vandeputte, 51 ans, trieur, rue Turgot, 30. — Célina Herteler, 69 ans, propriétaire, rue du Tilleul, 206. — Madeleine Fournier, 4 ans, rue de Lille, imp. Mouton, 2.

Mariages. — Louis Déprès, 31 ans, chaudronnier en fer, rue de la Lys, 24 et Palmyre Renard, 20 ans, lingère, rue de France, cour Coussement, 14. — Paul Demaet, 26 ans, menuisier, rue de la Basse-Masure, 89 et Eloïne Libbrecht, 23 ans, piquûrière, rue de la Basse-Masure, 6.

Etat-civil de Wattrelos

Dragées et Boîtes pr **COMMUNIONS**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pe la Gare, **LILLE**

du 28 mai

Naissances. — Suzanne Delvainquière, rue de Bethune. — Jean David, rue Pierre Catteau.

Décès. — Henri Nérinck, 23 ans 5 mois, domestique, Bas-Chemin. — Henri Bacyard, 6 m. et 20 jours, Saint-Liévin.

CROIX

Avis. — M. le Percepteur se rendra à la mairie, le mercredi 3 juin, de neuf heures à midi, pour recevoir les déclarations de mutation.

Le ballon, parti hier après-midi du gaz, dirigé par M. Boulanger, accompagné de plusieurs personnes, est tombé à Amsterdam, hier soir, à huit heures.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Raymond Tiberghien, rue de Mulhouse, 6. — Maurice Dubiquy, rue Thionville, 8.

Décès. — Jean Méplomb, 63 ans, contremaître d'apprêt, rue de Papeume, 27.

WASQUEHAL

Attrapé le citoyen Carlier!!! — On se rappelle que l'année dernière, aussitôt après le passage de la procession, les citoyens Carlier, candidat député révolutionnaire de Dunkerque, greffier occasionnel de Wasquehal ; Lejeune, maire socialiste, et Picavet, adjoint sectaire, s'étaient jetés avec rage sur une fausse porte dressée par Mme J.-B. Lepers, et cela dans le but d'enlever quatre petites bannières tricolores qui portaient l'image du Sacré-Cœur. Sans doute un arrêté du préfet du Nord interdisait de placer l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau national. Mais cet arrêté n'étant pas connu ni promulgué à Wasquehal à l'époque où Madame Lepers arborait ses bannières, elle était parfaitement dans son droit et personne ne pouvait l'incriminer. En tout cas, s'il y avait délit, il suffisait de le constater et de dresser procès-verbal. Mais cela ne suffisait pas à la passion sectaire et anticléricale de Carlier. Il lui fallait abattre et détruire cette fausse porte, qui était sans doute pour lui le spectre du cléricalisme qu'il rêve d'exterminer.

Après son glorieux exploit, le trio municipal transportait triomphalement son riche butin à la mairie.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le tribunal ordonnait au maire de rendre à la propriétaire les bannières indûment enlevées et, bientôt après, un jugement de simple police acquittait Mme Lepers. Cette année, en entérinant hypocritement une procession sans verdures ni mâts, ni fausses-portes ni reposoirs, le révolutionnaire Carlier espérait renouveler ses exploits de l'année dernière. Car il n'est pas douteux que si la procession était sortie, les braves gens de Wasquehal n'eussent tenu à mettre comme les années précédentes, verdures, mâts, reposoirs, etc., etc., etc... Et vous voyez d'ici les procès, les provocations, les disputes. Quelle riche aubaine pour les amateurs de désordre. Voilà pourquoi nous disons que par suite de la suppression des processions, le citoyen Carlier est attrapé, il n'aura rien à ajouter à la liste de ses exploits révolutionnaires.

Le Conseil municipal est convoqué en séance ordinaire pour le dimanche 1er juin à 11 h. 1/2. Voici l'ordre du jour de cette réunion : Compte administratif et de gestion de l'exercice 1901, commune. — Budget du service vicinal additionnel 1902 et primitif 1902. — Fréquentité scolaire : demande de subvention — Incendie Leveugle : réclamation des pompiers de Tourcoing. — Achèvement de l'église : régularisation de l'emprunt. — Groupe scolaire Capreau. — Id. : acclamation de la Marque, avis du Conseil. — Demande de subvention pour les sinistrés de la Martinique. — Demande de subvention de la fête de Croix : avis du Conseil. — Demande de subvention de Mme Lepers. — Entretien du cimetière : demande du fossoyeur — Interpellation de M. Lepers sur biens communaux. — Interpellation de M. Delsart sur argent municipal.

Une réunion de la Commission des travaux aura lieu samedi prochain, à cet effet, à la Mairie. En voici l'ordre du jour : 1. Incendie Daniel Levengle, réclamation des pompiers de Tourcoing ; 2. Construction du groupe scolaire du Capreau, réalisation de l'emprunt ; 3. Elargissement du village, pans de la croix de Croix, avis du conseil ; 4. Mode des voies demandé par la minorité.

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR
Par le P. Jeanroy

L'exemplaire : **0,50** broché, port en sus
— **0,75** relié, —

S'adresser à la *Bonne Presse*, rue d'Angleterre, 15, à Lille.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 84, Rue des Urseulines

A la Chapelle de La Marlière. — Hier matin, mercredi, de nombreux parents et amis se trouvaient réunis à la chapelle de La Marlière pour célébrer par une messe d'actions de grâces le jubilé de 25 ans de mariage des époux Masure-Dupuis.

A 9 h., une messe solennelle fut célébrée à leur intention devant une très nombreuse assistance. Le concours d'excellents musiciens a contribué à rehausser la beauté de cette fête. M. Camus, l'excellent organiste de Notre-Dame de Tourcoing, a exécuté une entrée et une sortie avec le talent que tout le monde se plaît à lui reconnaître.

M. Wilmax fils donna avec beaucoup de justesse et d'expression l'*Ave Maria*, de Gounod, le *Panis*, de Franck, et le cantique *Notre-Dame de France*, de Gounod. Ces MM. Gaspieux accompagnèrent ces chants avec leurs instruments favoris, violon et violoncelle. La *Cavatine*, de Gillis, fut interprétée par eux avec goût en duo de violon et violoncelle, et la classique *Berceuse*, de Jocelyn, toujours agréable à entendre remplir le dernier numéro du programme.

Toute l'assistance fut unanime pour louer le caractère intime et pieux de cette réunion et les héros de cette fête n'eurent qu'à se féliciter de leur heureuse idée d'avoir choisi la chapelle de La Marlière pour fêter sous les regards de Marie leur premier jubilé.

En même temps que ces prières de reconnaissance s'élevaient de cet même sanctuaire des prières de supplication pour le regretté M. Pierre Lorthiois, député de Lille. La famille toute entière se trouvait réunie près d'un autel latéral et M. l'abbé Delehaussé, économe du collège de Tourcoing, célébrait la messe pour leur cher défunt. La reconnaissance et la douleur se trouvaient ainsi réunies aux pieds de N.-D. de La Marlière. Espérons que la bonne Vierge se montra touchée de la délicate reconnaissance des jubilaires et fut sensible aux prières ferventes dites par une famille en deuil.

Aux premiers, aux heureux, nous nous vœux de bonheur et de longue vie et aux cœurs affligés toutes nos sympathies et l'assurance de notre pieuse admiration pour la belle conduite du regretté M. Lorthiois.

Une réunion de la Jeunesse Catholique (section de Sainte-Anne). — Mercredi soir, une nombreuse assistance s'était donné rendez-vous à la grande salle du patronage Sainte-Anne, rue du Brun-Pain.

Après une conférence très applaudie de M. le directeur du groupe, la section dramatique a interprété une comédie et diverses chansonnettes qui ont fait beaucoup de plaisir.

Le mouvement syndical. — Deux syndicats ouvriers nouvellement constitués, « La Mèche de laine », qui a son siège à la Maison des Ouvriers, rue d'Alger, et « Les Sans-Peur », qui est installé à l'estaminet Auguste Corbue, rue des Piats, 112, ont effectué hier, à l'Hôtel de Ville, le dépôt de leurs statuts.

Les accidents de travail. — Désiré Virgo, 30 ans, rattacheur, demeurant rue du Moulin, a eu la main droite prise entre le secteur et le levier par le rabattement brusque du secteur. Soins du docteur Vanneufville ; repos de quinze jours.

— Gustave Leleu, 10 ans, traceur, rue du Brun-Pain, 11, a été blessé au pied droit par la chute d'une console qu'il emboîtait dans une poutre en fer. Soins du docteur Bernard ; repos de 8 jours.

La fraude. — Mercredi matin, à l'arrivée du premier train belge, les douaniers de service à la gare ont arrêté le nommé Charles Lecluyse, 22 ans, qui était porteur de 50 jeux de cartes de provenance belge. Le fraudeur a été conduit à Lille jeudi matin.

Les arrivages aux halles de jeudi : Marée 1200 k., poix 100 k., cerises 30 k., asperges 128 bottes.

Etat-Civil de Tourcoing
du 29 mai

Naissances. — Leman Charles, rue du Calvaire, 37. — Hammoud Marianne, rue de Mouvaux, 106. — Delannoy Fernand, rue Saint-Pierre, 54. — Mahieu Fernande, rue Amidonnerie, 26. — Descamps Anne, rue Cavier, 8.

Décès. — Delattre Henri, 19 ans, rue Nationale, 122. — Vroman Charles, 75 ans, rue de Lille, 121. — Verplanck Julien, 18 ans, rue Nationale, 122.

Nos lecteurs trouveront à la MAISON DE LA BONNE PRESSE, 15, rue d'Angleterre, à Lille, toutes les publications de la BONNE PRESSE DE PARIS : Livres de piété, Catéchismes en images, phonographes, etc., etc.

LE RETOUR DU PRÉSIDENT
à Dunkerque

QUELQUES DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

Un télégramme du Gouverneur de Cronstadt

En réponse au télégramme adressé hier au gouverneur de Cronstadt par M. le général Devanreix, gouverneur de Dunkerque, ce dernier a reçu la dépêche suivante :

Cronstadt, 27 mai, 4 heures.

Amiral Makaroff et MM. les officiers de la garnison de Cronstadt, qui eurent l'honneur d'acclamer aux premières rencontres les soulèvements de la France et d'envoyer les derniers, à l'heure du départ, leurs souhaits cordiaux, pas au pavillon présidentiel, ont le plaisir d'adresser à M. le Gouverneur et à leurs confrères de la glorieuse armée l'expression de leurs meilleurs sentiments et de répéter comme un écho les acclamations qui résonnent encore sur la rade de Cronstadt : Vive la France ! Vive le Président ! Vive l'armée française !

Signé : Amiral Makaroff.

Les dames du Minck

Voici les noms des dix dames du Minck qui ont offert à M. Loubet une goélette en argent :

Mme Jacquemet, présidente ; Mmes Vergnol, Wydhen, Schul, Bean, Veuve Lepry, Oten, Veuve Bagert, Veuve Henry et Décanter.

Nous avons vu ces dames rejoindre hier. Elles sont ravies de leur entrevue avec le Président de la République, dont la bonhomie leur a plu ; mais leur avis n'est pas le même sur deux ou trois ministres, dont la physionomie ne leur revenait pas... mais pas du tout.

« Andrésiens »

M. le général André s'est fait beaucoup remarquer et a prouvé plusieurs fois de plus qu'il n'était pas un ministre comme un autre.

C'est ainsi qu'au moment de la remise des décorations par M. Loubet il a interpellé un photographe qui prenait des instantanés de cette cérémonie. « Pas de photographie ici ! » s'écria le ministre aux « pieds devant » et agitant les bras comme un télégraphe Chappe.

Le photographe qui connaît M. André ne s'est pas montré fort ému et a continué d'opérer.

— En montant l'escalier de la Chambre de Commerce, M. André fit remarquer au commandant Chabaud qu'il le trouvait très bien coiffé avec le nouveau casque d'artillerie.

L'officier de la maison militaire répondit que cette coiffure, remarquée du grand, avait produit un petit effet en Russie, où le Tsar l'a essayée.

Au comble de la joie, M. André ne pensait pas à la crise ministérielle qui l'obligera de « décamper », prononça ces paroles :

— Je m'en suis fait faire un (casque) mais il est trop petit. Je suis désolé à donner un casque à tous les généraux (textuel).

Le général André s'aime non les pieuses blanches qu'il a... étendues trop longtemps et il veut affubler nos généraux comme des pompiers.

A ceux qui prévoit des RAYS TÉRÉBENTHINE NATURELLES recommandées toutes celles que l'on vend à 25 centimes le litre en bouteilles, 7, rue de l'Orphéon, Lille.

LILLE

Vous ne savez pas? — Eh bien, trois curés de Lille viennent d'être l'objet d'un procès-verbal : ce sont les vicaires pasteurs des paroisses de Wazemmes, Sainte-Catherine et Fives-Saint-Louis. Leur crime? Etre allé chercher en cortège les enfants qui devaient recevoir la confirmation.

Dites après cela que la mairie ne veille pas scrupuleusement à l'observation des lois et à la tranquillité publique.

Faire ainsi honneur aux enfants du peuple qui vont accomplir un acte important de leur vie chrétienne, est-ce bien une procession? En quoi cette inoffensive, très paisible et tout à fait restreinte manifestation trouble-t-elle la circulation ou la tranquillité des citoyens?

Pauvres subalternes qui sont obligés de satisfaire, par de mesquines tracasseries, l'appétit anticlérical des F.·. M.·. qui trônent à la mairie.

M. le Doyen de St-Etienne les a pris en pitié et a donné ordre de supprimer, jeudi matin, cette partie de la cérémonie. Les démagogues municipaux en ont été pour leur dérangement.

La République est sauvée et la Loge est contente!

L'orage à Lille. — Hier, jeudi, vers huit heures et demie, une pluie d'orage s'est abattue sur la ville : les égouts ont brillé et le tonnerre a retenti. On se serait cru au plus fort des chaleurs, et pourtant... Notre pauvre ciel d'été a duré trois jours, et voilà de nouveau le baromètre qui dégringole!

Triste saison!

Encore les cambrioleurs. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des cambrioleurs ont tenté de pénétrer dans l'estaminet tenu par M. Doschy, rue Malesence, 32. Par la porte on a constaté des traces de pentes. C'est la deuxième tentative de ce genre depuis deux jours.

L'assassinat de la rue de Juliers

Mort de Darquennes

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, l'auteur du crime de la rue de Juliers est mort jeudi matin, vers 4 heures.

L'état de la victime, Mme Vandeveldé, semble s'améliorer, mais reste néanmoins grave. Les médecins estiment qu'une opération s'impose dans un bref délai.

EPICERIE LENFANT
175, rue Léon Gambetta
Vend le meilleur marché de tout Lille
Sucre 0,80 c. le kilog avec Café extra

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 29 mai
Présidence de M. Sée, vice-président

Audacieux voleur

Triste histoire de Victor Domise, employé de commerce à Lille. Ce jeune homme n'a que 18 ans, sa conduite a jusqu'ici été excellente et depuis cinq ans, il était au service de M. Thellier, banquier, qui en était satisfait, lorsqu'il vient de commettre la grosse faute qui le fait échouer sur les bancs de la police correctionnelle.

Domise s'introduisit un jour dans le bureau, au moment où personne ne s'y trouvait et y prit cinq traites dont le montant s'élevait à 1100 fr. environ, et il ne se gêna pas pour les encaisser à l'échéance, imitant pour cela la signature de son patron pour y apposer lui-même l'acquit. Avec l'argent il partit « faire la noce » en Belgique.

Domise exprime aujourd'hui tous ses regrets; le tribunal tient à lui donner les moyens de se réhabiliter en ne lui infligeant 1 an et 1 jour de prison qu'avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Incidents électoraux à Tourcoing

C'était le soir du premier tour, près de la rue du Chêne-Houpline à Tourcoing : M. Charles Depaepe qui avait été scrutateur au bureau de la Croix-Rouge retournait chez lui lorsqu'il fit la rencontre d'un groupe de collectivistes qui criaient : A bas Dron ! — Il riposta par : Vive Dron ! Aussitôt toute la bande sauta sur lui ; on le roua de coups ; à un moment même un des agresseurs lui serra la tête entre ses jambes, comme dans un étau, dit un témoin. M. Béghin, qui intervint, fut aussi frappé. « Tu es avec les dronistes ! » lui criait-on.

Cinq des agresseurs sont poursuivis : Jules Haluin, Joseph Debergne, François Desquich, Alfred Rompteau, — conseiller municipal, — et Cyrille Lescroart.

A chacun le tribunal inflige 8 jours de prison avec sursis, sauf Lescroart qui a 8 jours, sans sursis, parce que ce n'est pas la première fois.

SAVON PRINCESSE MARIKO, Parfum Heureux

COUR D'ASSISES

Audience du jeudi 29 mai
1re affaire

Faux et escroqueries à Verviers (Belgique)

François Nastré, 42 ans, né à Trèves (Prusse), comptable, demeurant à Lille, a été employé par M. Jacques Antoine, fabricant à Verviers (Belgique) ; il a puisé dans la caisse et, pour masquer ses détournements, il a falsifié ses écritures et émis des chèques. Le montant des détournements est de 12.586 fr. 25 ; il a commis 26 faux en écritures de commerce.

Nastré a fait des aveux complets.

Il a déjà été condamné correctionnellement à 3 mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende pour abus de confiance.

François Nastré est condamné à 7 ans de réclusion et 500 francs d'amende.

Défenseur : Me Allaert.

2e affaire

Coups mortels à Valenciennes

Le 8 février dernier, à Valenciennes, Charles Hornez, 36 ans, né à Cambrai, cordonnier, avait reçu son salaire de quinzaine ; après être allé dans plusieurs cabarets, il rentrait vers dix heures du soir, dans la chambre de Mme veuve Cadinaud, et au cours d'une discussion, la frappait au ventre. La femme tombait sur le carreau et le lendemain matin à l'hôpital, elle y mourut le soir.

La fille de la victime a assisté à la scène. Malgré ses déclarations et celle des voisines et les constatations médicales, l'accusé nie. Hornez n'a pas d'antécédents judiciaires. C'est un bon ouvrier, mais il s'adonne à la boisson, et lorsqu'il est surexcité par l'alcool il devient quelquefois violent.

Charles Hornez est acquitté.

Défenseur : Me A. d'Hooghe.

NEURAS, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui votre *reconstituant*
LES PILULES ROUGES
du Dr Art. MIGNAULT

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. J.-B. Delannoy, curé de Bruay-Thiers, est nommé pro-curé de Santes.

M. Vanneuve, vicaire à Roubaix (Saint-Rédempteur), est transféré à Armentières.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Mahieux, prêtre séculier à l'église Sainte-Catherine à Lille, décédé mercredi soir, à l'âge de 40 ans, usé des scrupules de l'Eglise.

M. Mahieux fut successivement professeur à Tourcoing et à Dunkerque, vicaire à Méteren, Quesnoy-sur-Deûle, Croix, Quesdypre et Armentières (N.-D. du Sacré-Cœur).

Les funérailles auront lieu samedi, à dix heures, à Sainte-Catherine, assemblée, 7, rue Turgot, à Lille-Centre.

Le corps sera transporté à Arnèke où un service sera célébré lundi, à neuf heures et demie.

COMICE AGRICOLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Les membres du Comice qui auraient l'intention de se rendre au Concours régional agricole, tenu à Beauvais, du 14 au 23 juin, et qui voudraient profiter de la réduction de 50 0/0 accordée aux membres de la Société, sont priés d'envoyer leur adhésion à M. Guillaut, secrétaire général, 40, rue Bassa, à Lille, avant le 5 juin, terme de rigueur.

CONCOURS DE LILLE

Ci-dessous, nous publions les engagements pour le réunion du 1er juin. On remarquera que les différentes épreuves sont exclusivement réservées aux gentlemen et officiers, et qu'on ne verra pas, cette fois-ci, de professionnels sur notre champ de courses ; ce sera la réunion « soleil » de l'année.

Le programme comprend une course plate, une course de haies et un steeple de 4.000 m. pour gentlemen et officiers ; un steeple pour officiers et un steeple pour sous-officiers ; ces quatre épreuves d'obstacles si goûtées du public, et pour lesquelles un grand nombre de partants sont déjà connus, rendront des plus attrayants le spectacle auquel nous convie la Société des Courses.

Les améliorations du passage et du paddock se complètent peu à peu. Depuis quelques jours, on commence à élever un pavillon en chaume au centre du promenoir des chevaux. Quant aux écuries, le beau temps permettra de commencer sous peu leur construction : elles seront utilisées pour les réunions d'automne.

Prix du Bois, steeple-chase, handicap, hacks et hunters, gentlemen riders. — MM. L. de Bobet, Pastérion ; H. de Bodelec de Forzic, Marabout ; H. de Juge, Harioger II ; de Poullier, Pas-de-Danse ; Bariller, Master Jones ; J. des Chaux, Jacasse ; H. Mure, Mélangon et Parce-que ; Simeon, Actéon ; A. Huet, Bon Mot ; H. Meyer, Pomponnette ; baron de Boulémont, Conquête ; G. Vissart de Bocarmé, Sylphide.

Steeple-Chase militaire (1re série), officiers. — MM. F. de Joybert, Fastueuse ; Dejfus, Desse et Joyeux ; De la Hitte, Tombola II ; Mascarel, Gletz ; De Marescot, Buissonnet ; E. Trillat, Manaccaz ; De Monternal, Ondine ; De Muilenheim